



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège, division Dinant le

27 JUN 2019

Le greffier
Greffe



19091866

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des Combattants, 1 à 5620 Florennes

N° d'entreprise : 418528175

Objet de l'acte : Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 21 mai 2019 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 mai 2019

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

- réélire le Cabinet CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C° SC SRL, réviseurs d'entreprises, pour une durée de 3 ans.

- accepter les démissions de Madame Hastir Véronique en tant qu'administratrice et Messieurs Gérard Arnaud et Capart Alain en tant qu'administrateurs.

Florennes, le 19 juin 2019

François de la KETHULLE de RYHOVE,
Administrateur

Mutien-Marie GILMARD,
Administrateur-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature